



Retard dans le délai de livraison d'un bien en vefa

Par **BELMONTE**, le **16/01/2008** à **12:39**

Bonjour,

J'ai signé un compromis de vente pour une VEFA (F2) le 30.08.06 et signé l'acte authentique le 06.07.07 : livraison prévue courant le quatrième trimestre 07.

Aujourd'hui le 16 janvier 08, je n'ai aucune nouvelles du promoteur ni de l'architecte qui ne répondent pas à mes messages.

Le bien que j'achète est un appart type F2 dans une bâtisse qui est donc en rénovation. Après 17 mois d'attente, je ne sais plus quoi faire et ne sait pas quelles sont vraiment mes recours. Comment puis-je quantifier le préjudice puisque je suis logée à titre gracieux ! Je fais aujourd'hui plus de 200 km pour travailler !

Pour ceux qui ont eu ce genre de désagrément, merci de m'aider pour rédiger une mise en demeure ou autre solution. Suis quelque peu désespérée....d'autant plus que j'ai le sentiment que l'on me balade !

Valérie